

Le Syndicat mixte du SCoT Rhône Provence Baronnies regroupe huit EPCI (177 communes, 234 000 habitants en 2020) du sud de la Drôme, du sud-est de l'Ardèche et du nord Vaucluse. Créé par arrêté inter-préfectoral le 27 décembre 2018, le Syndicat mixte a pour objet l'élaboration du SCoT. Le comité syndical est composé de 65 élus délégués et d'un bureau syndical de 12 vice-présidents. Son siège est basé à Montélimar à la Maison des Services Publics, quartier Saint-Martin.

L'organisation du syndicat s'appuie sur l'exécutif assuré par le comité syndical et le bureau et sur le travail des quatre commissions thématiques pilotées par les vice-présidents et animées par le syndicat.

Le syndicat a pour mission exclusive l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du Schéma de Cohérence Territoriale sur son périmètre. La procédure d'élaboration du premier SCoT de ce territoire est réalisée en régie, piloté par le syndicat. Des marchés d'études ponctuels sont passés pour des besoins d'expertise précis. En 2025, deux marchés sont en cours et un est en consultation. La majeure partie des productions du syndicat sont réalisées par l'équipe du syndicat composée de 2 agents des catégorie A (dont 0.5 ETP partagé avec Montélimar Agglomération) dont l'encadrement est sous la responsabilité du directeur/de la directrice.

Le syndicat adhère à la Fédération nationale des SCoT au sein de laquelle elle participe activement. Le syndicat est également actif au sein de deux interSCoT. Il siège à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lez et du PTGE Roubion Jabron.

Sous l'autorité du Président du syndicat mixte, les missions du Directeur/de la Directrice du syndicat mixte sont décrites dans ce document.

Retrouvez nous sur ...



www.srpb.fr



<https://www.linkedin.com/company/srpb/>

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE :

- Conduire l'élaboration du SCoT

- Proposer la méthode et assurer le pilotage des travaux jusqu'à la finalisation du SCoT et son passage en contrôle de légalité
- Anticiper la mise en œuvre du SCoT, son évaluation et piloter les actions
- Conseiller les élus, exposer les mesures et évaluer les impacts pour maximiser les effets souhaités et éviter les impacts indésirables
- Organiser le travail des agents du Syndicat, établir les missions et le plan de charge, assurer l'encadrement
- Suivre les marchés en cours et contrôler le travail des bureaux d'études
- Veiller au bon déroulement des études par les prestataires et celle réalisée en régie, veiller au contrôle du respect des objectifs du SCoT, des étapes réglementaires, du calendrier...
- Organiser et suivre la concertation
- Programmer, organiser et animer les réunions nécessaires à la bonne assimilation des objectifs du SCoT
- Plus globalement, être force de propositions et aider à la définition de la politique générale portée par le SCoT et notamment par sa mise en œuvre
- Anticiper l'enquête publique du SCoT.

- Assurer la coordination et les relations avec les partenaires

- Associer les collectivités et leurs services ad-hoc à la construction du SCoT
- Piloter et animer le réseau partenarial, notamment avec les élus et techniciens intercommunaux et communaux, les administrations d'État, de la Région et du Département, les chambres consulaires, les partenaires associatifs, et ce sur toutes les thématiques abordées par le SCoT.
- Accompagner les collectivités et EPCI dans leurs démarches de planification et de d'urbanisme
- Construire les avis du SCoT dans le cadre de l'association/consultation des personnes publiques

- Gérer l'administration et les finances du syndicat mixte

- Préparer et exécuter les décisions du syndicat mixte,
- Gérer les assemblées délibérantes (trois comités syndicaux par an),
- Garantir la soutenabilité budgétaire et financière du syndicat, être force de propositions pour la recherche de financements,
- Veiller à la tenue des registres, au suivi des convention et des contrats du syndicat,
- Piloter les ressources humaines (le syndicat adhère au service Paye à façon du CDG Drôme)

- Mettre en œuvre la communication interne et externe

- Proposer et organiser les rencontres annuelles du SCoT (quatrième édition en 2024)
- Mettre à jour régulièrement le site internet du Syndicat
- Veiller à la bonne organisation des dispositifs de concertation délibéré en avril 2021
- Gérer les relations presse (communiqué de presse) et mettre à jour la revue de presse.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le poste est basé à Montélimar au sud de la Drôme à 40 minutes de Valence et à 1h00 d'Avignon.

Des déplacements sont à prévoir régulièrement (véhicule de service).

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique de catégorie A ou aux contractuels.

Temps de travail : temps complet, 35h00 hebdomadaire sur 45 semaines dans l'année.

Disponibilité horaire (réunion en soirée)



PLACE DANS LA STRUCTURE

Le poste se place sous l'autorité directe de Monsieur le Président du Syndicat. Le poste implique de l'encadrement d'équipes (deux agents), des échanges très réguliers avec les élus du SCoT, des échanges techniques aussi réguliers avec les réseaux de partenaires, des correspondances appuyées avec les directions et responsables des EPCI sur les thématiques concernées et enfin des communications régulières avec partenaires institutionnels, associatifs, consulaires (PPA/PPC), etc.

CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES :

- Expertise indispensable et parfaite maîtrise des enjeux des SCoT modernisés, de la législation mise à jour et des procédures règlementaires liées à l'élaboration du SCoT
- Maîtrise des outils de l'urbanisme de planification et notamment SRADDET et PLUi
- Connaissance de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance du fonctionnement institutionnel, administratif et financier d'un syndicat mixte

SAVOIR-FAIRE :

- Autonomie indispensable et forte capacité de propositions attendue
- Esprit d'initiative souhaité, autonomie, rigueur et excellente organisation personnelle
- Capacité d'anticipation et d'adaptation
- Dynamisme, réactivité, créativité
- Qualités relationnelles, écoute, diplomatie, pédagogie
- Capacités de médiation et de négociation
- Capacité d'analyse technique et de mise en lien avec les enjeux de territoire
- Qualité rédactionnelle

MAÎTRISE TECHNIQUE :

Première expérience professionnelle indispensable

Expériences dans les domaines de compétence requises

Formation en aménagement du territoire, urbanisme, droit de l'urbanisme, sociologie, science politique, science sociale, géographie d'un niveau au moins égal à Bac +5, master 2 ou équivalent.

Lieu de travail : Maison des services publics, avenue St Martin, 26200 Montélimar

Renseignement sur le poste : 06.30.02.84.83

Curriculum vitae et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président par courriel à l'adresse : contact@srpb.fr

Date limite de candidature le **15 mai 2026** pour une date de recrutement en juin 2026.